



SYNDICAT NATIONAL CFDT  
DES PERSONNELS DES CHAMBRES  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Communiqué de presse

## **« RGPP dans les Chambres de Commerce et d'Industrie » :** **non à la casse sociale !**

Le Conseil National du Syndicat National des Personnels CFDT des CCI (SNPCCI/CFDT) a voté, à l'unanimité une motion de défiance contre le projet de réforme des C@CI présenté par Jean-François BERNARDIN, Président de l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI), dans le cadre de la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP).

En effet, si le SNPCCI/CFDT admet la nécessité d'une plus grande efficacité au service des entreprises et du développement économique local, il ne peut accepter une réforme qui se ferait uniquement d'une façon comptable et au détriment des seuls personnels et qui aboutirait à la suppression de bon nombre d'emplois.

Le projet présenté par l'ACFCI prévoit la suppression des C@CI et leur remplacement par un établissement public régional. Les actuelles CCI locales ne seraient plus que des « antennes » de la Chambre régionale. Les services transversaux (comptabilité, ressources humaines, informatique,...) seraient regroupés au niveau régional. Ceci ne se fera pas sans suppression d'emplois.

De plus, les salariés des Chambres de Commerce et d'Industrie réalisent un travail de proximité au service des entreprises et du développement local. L'éloignement du centre de décision nous paraît incompatible avec un travail efficace de terrain.

**Pour protester contre ce projet**, le SNPCCI/CFDT demande à tous les agents des Chambres de Commerce et d'Industrie de se **mobiliser le 28 octobre**, jour où le texte sera proposé au vote de l'assemblée générale extraordinaire de l'ACFCI. Le syndicat CFDT-CCI appelle les personnels à exprimer leurs inquiétudes et colères, au sein de rassemblements, en demandant audience aux autorités, en communiquant auprès des ressortissants...

D'ores et déjà, la CFDT invite tous les représentants du personnel à intervenir auprès de leur président pour lui faire comprendre la nocivité d'un tel projet qui consiste, ni plus ni moins, qu'à supprimer les Chambres de Commerce et d'Industrie.

Contact presse : Jean-Pierre LE ROUX

Tél : 01 40 26 45 31